

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville De Commercy
Commune

Numéro SIRET : 21550122200016

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE COMMERCY

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	56
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	57
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	61
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	63
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	64
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	77
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	78

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5609

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	873.59

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 375,08
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 363,51
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 275,46
4	Encours de dette / population (2) (3)	137,58
5	DGF / population	369,19
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	48,17 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102,91 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	93,54 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	10,09 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0,85 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	11 542 800,19	12 959 919,74	1 599 531,47	A1	3 016 651,02
Investissement	3 958 096,34	4 399 760,10	(3) -1 181 353,12	A2	-739 689,36
Fonctionnement	7 584 703,85	8 560 159,64	(4) 2 780 884,59	A3	3 756 340,38

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II style="text-align: right;">3 043 681,00	III + IV	1 881 440,00	B1	-1 162 241,00
Investissement	I style="text-align: right;">3 043 681,00	III	1 881 440,00	B2	-1 162 241,00
Fonctionnement	II style="text-align: right;">0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 854 410,02
Investissement	A2 + B2	-1 901 930,36
Fonctionnement	A3 + B3	3 756 340,38

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 043 681,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	327 163,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	10 150,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 703 740,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 628,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 881 440,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 881 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 547 800,00	6 449 730,36

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 043 681,00	1 881 440,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 739 689,36	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	8 331 170,36	8 331 170,36
---	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 763 621,02	7 909 211,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 854 410,02

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	9 763 621,02	9 763 621,02
--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	18 094 791,38	18 094 791,38
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP-2016-01	ACCESSIBILITE DES BATIMENTS	21	30 000,00
AP-2025-02	AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE	20, 21 et 23	3 472 300,00
TOTAL			3 502 300,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	3 502 300,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	463 120,00	327 163,00	273 000,00	273 000,00	600 163,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	161 000,00	10 150,00	50 250,00	50 250,00	60 400,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 320 439,90	2 703 740,00	2 435 050,00	2 435 050,00	5 138 790,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	50 000,00	2 628,00	1 412 500,00	1 412 500,00	1 415 128,00
Total des dépenses d'équipement		4 994 559,90	3 043 681,00	4 170 800,00	4 170 800,00	7 214 481,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	202 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
Total des dépenses financières		280 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 274 559,90	3 043 681,00	4 345 800,00	4 345 800,00	7 389 481,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	234 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		234 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00

TOTAL	5 508 559,90	3 043 681,00	4 547 800,00	4 547 800,00	7 591 481,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	739 689,36
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 331 170,36
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	393 137,00	1 881 440,00	0,00	0,00	1 881 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 055 250,00	0,00	2 139 001,58	2 139 001,58	2 139 001,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	50 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	41 350,00	41 350,00	41 350,00
Total des recettes d'équipement		1 498 747,00	1 881 440,00	2 180 351,58	2 180 351,58	4 061 791,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	272 900,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 386 042,12	0,00	1 901 930,36	1 901 930,36	1 901 930,36
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 124,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 871 066,28	0,00	2 281 930,36	2 281 930,36	2 281 930,36
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 369 813,28	1 881 440,00	4 462 281,94	4 462 281,94	6 343 721,94

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 924 213,74		1 273 163,42	1 273 163,42	1 273 163,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	600 575,00		714 285,00	714 285,00	714 285,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 524 788,74		1 987 448,42	1 987 448,42	1 987 448,42

TOTAL	7 894 602,02	1 881 440,00	6 449 730,36	6 449 730,36	8 331 170,36
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 331 170,36
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 785 448,42
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 790 000,00	0,00	2 721 344,00	2 721 344,00	2 721 344,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 487 275,00	0,00	3 715 000,00	3 715 000,00	3 715 000,00
014	Atténuations de produits	51 336,00	0,00	62 336,00	62 336,00	62 336,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 212 925,35	0,00	1 262 035,60	1 262 035,60	1 262 035,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 541 536,35	0,00	7 760 715,60	7 760 715,60	7 760 715,60
66	Charges financières	15 600,00	0,00	6 775,00	6 775,00	6 775,00
67	Charges spécifiques (3)	5 700,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 379,50		4 682,00	4 682,00	4 682,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 571 215,85	0,00	7 776 172,60	7 776 172,60	7 776 172,60

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 924 213,74		1 273 163,42	1 273 163,42	1 273 163,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	600 575,00		714 285,00	714 285,00	714 285,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 524 788,74		1 987 448,42	1 987 448,42	1 987 448,42

TOTAL	11 096 004,59	0,00	9 763 621,02	9 763 621,02	9 763 621,02
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 763 621,02
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	31 185,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	317 480,00	0,00	287 465,00	287 465,00	287 465,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	288 823,00	0,00	284 300,00	284 300,00	284 300,00
731	Fiscalité locale	3 699 668,00	0,00	3 737 816,00	3 737 816,00	3 737 816,00
74	Dotations et participations (3)	3 034 703,00	0,00	3 129 962,00	3 129 962,00	3 129 962,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	709 261,00	0,00	235 668,00	235 668,00	235 668,00
Total des recettes de gestion courante		8 081 120,00	0,00	7 707 211,00	7 707 211,00	7 707 211,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 081 120,00	0,00	7 707 211,00	7 707 211,00	7 707 211,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	234 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		234 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00

TOTAL	8 315 120,00	0,00	7 909 211,00	7 909 211,00	7 909 211,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 854 410,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 763 621,02
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 785 448,42
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	202 000,00	202 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	97 000,00	0,00	97 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	600 163,00	0,00	600 163,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	60 400,00	0,00	60 400,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	5 138 790,00	0,00	5 138 790,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 415 128,00	0,00	1 415 128,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	78 000,00	0,00	78 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 389 481,00	202 000,00	7 591 481,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	739 689,36
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 331 170,36
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 721 344,00		2 721 344,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 715 000,00		3 715 000,00
014	Atténuations de produits	62 336,00		62 336,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 262 035,60	0,00	1 262 035,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	6 775,00	0,00	6 775,00
67	Charges spécifiques (9)	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 682,00	714 285,00	718 967,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 273 163,42	1 273 163,42
Dépenses de fonctionnement – Total		7 776 172,60	1 987 448,42	9 763 621,02

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 763 621,02
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	380 000,00	0,00	380 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 881 440,00	0,00	1 881 440,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 139 001,58	0,00	2 139 001,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	41 350,00	0,00	41 350,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		714 285,00	714 285,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 273 163,42	1 273 163,42
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 441 791,58	1 987 448,42	6 429 240,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 901 930,36
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 331 170,36
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	32 000,00		32 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	287 465,00		287 465,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	284 300,00		284 300,00
731	Fiscalité locale	3 737 816,00		3 737 816,00
74	Dotations et participations (8)	3 129 962,00		3 129 962,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	235 668,00	0,00	235 668,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	202 000,00	202 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	7 707 211,00	202 000,00	7 909 211,00
			+
			1 854 410,02
			=
			9 763 621,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 508 559,90	3 043 681,00	3 472 300,00	4 547 800,00	4 547 800,00	0,00	4 547 800,00	7 591 481,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	463 120,00	327 163,00	0,00	273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00	600 163,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	161 000,00	10 150,00	0,00	50 250,00	50 250,00	0,00	50 250,00	60 400,00
21	Immobilisations corporelles	4 320 439,90	2 703 740,00	0,00	2 435 050,00	2 435 050,00	0,00	2 435 050,00	5 138 790,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	2 628,00	0,00	1 412 500,00	1 412 500,00	0,00	1 412 500,00	1 415 128,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	3 472 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 994 559,90	3 043 681,00	3 472 300,00	4 170 800,00	4 170 800,00	0,00	4 170 800,00	7 214 481,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	202 000,00	0,00		97 000,00	97 000,00		97 000,00	97 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		280 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 274 559,90	3 043 681,00	3 472 300,00	4 345 800,00	4 345 800,00	0,00	4 345 800,00	7 389 481,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	234 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		234 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									739 689,36

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								8 331 170,36

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 508 559,90	1 881 440,00	4 547 800,00	4 547 800,00	6 429 240,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	393 137,00	1 881 440,00	0,00	0,00	1 881 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 055 250,00	0,00	2 139 001,58	2 139 001,58	2 139 001,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	41 350,00	41 350,00	41 350,00
Total des recettes d'équipement		1 498 747,00	1 881 440,00	2 180 351,58	2 180 351,58	4 061 791,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	272 900,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 124,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		485 024,16	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 983 771,16	1 881 440,00	2 560 351,58	2 560 351,58	4 441 791,58
021	Virement de la section de fonctionnement	2 924 213,74		1 273 163,42	1 273 163,42	1 273 163,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	600 575,00		714 285,00	714 285,00	714 285,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 524 788,74		1 987 448,42	1 987 448,42	1 987 448,42

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 901 930,36
---------------------------------------	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					8 331 170,36

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 508 559,90	3 043 681,00	3 472 300,00	4 547 800,00	4 547 800,00	0,00	4 547 800,00	7 591 481,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	463 120,00	327 163,00	0,00	273 000,00	273 000,00	0,00	273 000,00	600 163,00
2031	Frais d'études	441 120,00	327 163,00	0,00	253 000,00	253 000,00	0,00	253 000,00	580 163,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	22 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	161 000,00	10 150,00	0,00	50 250,00	50 250,00	0,00	50 250,00	60 400,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	20 250,00	20 250,00	0,00	20 250,00	20 250,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 000,00	1 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	16 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	140 000,00	8 650,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	23 650,00
21	Immobilisations corporelles	4 320 439,90	2 703 740,00	0,00	2 435 050,00	2 435 050,00	0,00	2 435 050,00	5 138 790,00
2111	Terrains nus	138 400,00	164 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 120,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	30 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
2116	Cimetières	25 000,00	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
2117	Bois et forêts	10 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	865 900,00	331 663,00	0,00	645 600,00	645 600,00	0,00	645 600,00	977 263,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	540 000,00	6 967,00	0,00	660 000,00	660 000,00	0,00	660 000,00	666 967,00
21318	Autres bâtiments publics	916 850,00	1 056 214,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	1 096 214,00
21321	Immeubles de rapport	40 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
21351	Bâtiments publics	399 800,00	471 103,00	0,00	123 600,00	123 600,00	0,00	123 600,00	594 703,00
21352	Bâtiments privés	91 300,00	19 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 261,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	376 627,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	526 627,00
2152	Installations de voirie	30 000,00	2 180,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	12 180,00
21538	Autres réseaux	139 400,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	72 000,00	18 967,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	23 967,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	210,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 210,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	38 200,00	39 000,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	79 000,00
21838	Autre matériel informatique	353 000,00	59 675,00		346 100,00	346 100,00	0,00	346 100,00	405 775,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 200,00	133 413,00		21 100,00	21 100,00	0,00	21 100,00	154 513,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	464 389,90	9 340,00		173 650,00	173 650,00	0,00	173 650,00	182 990,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 000,00	2 628,00	0,00	1 412 500,00	1 412 500,00	0,00	1 412 500,00	1 415 128,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
2313	Constructions	0,00	2 628,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 628,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	3 472 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 994 559,90	3 043 681,00	3 472 300,00	4 170 800,00	4 170 800,00	0,00	4 170 800,00	7 214 481,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	202 000,00	0,00		97 000,00	97 000,00		97 000,00	97 000,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27638	Créance Autres établissements publics	78 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		280 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 274 559,90	3 043 681,00	3 472 300,00	4 345 800,00	4 345 800,00	0,00	4 345 800,00	7 389 481,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	234 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	234 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	14 630,00			14 800,00	14 800,00		14 800,00	14 800,00
13912	Subv. transf. Régions	78 150,00			77 800,00	77 800,00		77 800,00	77 800,00
13913	Subv. transf. Départements	9 200,00			9 200,00	9 200,00		9 200,00	9 200,00
139148	Subv. transf. Autres communes	105,00			110,00	110,00		110,00	110,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	3 350,00			3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	105,00			110,00	110,00		110,00	110,00
139178	Autres fonds européens	1 450,00			1 450,00	1 450,00		1 450,00	1 450,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	60 520,00			39 000,00	39 000,00		39 000,00	39 000,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	130,00			130,00	130,00		130,00	130,00
139361	Dotations équip.territoires ruraux transf	55 750,00			56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	10 610,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		234 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 508 559,90	1 881 440,00	4 547 800,00	4 547 800,00	6 429 240,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	393 137,00	1 881 440,00	0,00	0,00	1 881 440,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	122 234,00	0,00	0,00	122 234,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	105 570,00	0,00	0,00	105 570,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	713 857,00	0,00	0,00	713 857,00
1322	Subv. non transf. Régions	122 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	270 907,00	308 230,00	0,00	0,00	308 230,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	0,00	531 549,00	0,00	0,00	531 549,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 055 250,00	0,00	2 139 001,58	2 139 001,58	2 139 001,58
1641	Emprunts en euros	1 055 250,00	0,00	2 139 001,58	2 139 001,58	2 139 001,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	50 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	50 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	41 350,00	41 350,00	41 350,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	41 350,00	41 350,00	41 350,00
Total des recettes d'équipement		1 498 747,00	1 881 440,00	2 180 351,58	2 180 351,58	4 061 791,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	272 900,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
10222	FCTVA	270 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	212 124,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		485 024,16	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 983 771,16	1 881 440,00	2 560 351,58	2 560 351,58	4 441 791,58
021	Virement de la section de fonctionnement	2 924 213,74		1 273 163,42	1 273 163,42	1 273 163,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	600 575,00		714 285,00	714 285,00	714 285,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	7 940,00		10 900,00	10 900,00	10 900,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	5 465,00		7 050,00	7 050,00	7 050,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 135,00		6 600,00	6 600,00	6 600,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	520,00		520,00	520,00	520,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 805,00		12 150,00	12 150,00	12 150,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	820,00		750,00	750,00	750,00
28128	Autres aménagements de terrains	26 250,00		36 450,00	36 450,00	36 450,00
281311	Bâtiments administratifs	3 410,00		1 820,00	1 820,00	1 820,00
281312	Bâtiments scolaires	635,00		635,00	635,00	635,00
281318	Autres bâtiments publics	131 010,00		172 275,00	172 275,00	172 275,00
281321	Immeubles de rapport	27 675,00		27 160,00	27 160,00	27 160,00
281351	Bâtiments publics	45 685,00		87 770,00	87 770,00	87 770,00
281352	Bâtiments privés	0,00		3 360,00	3 360,00	3 360,00
28138	Autres constructions	1 430,00		1 430,00	1 430,00	1 430,00
28151	Réseaux de voirie	36 320,00		49 870,00	49 870,00	49 870,00
28152	Installations de voirie	44 085,00		42 855,00	42 855,00	42 855,00
281532	Réseaux d'assainissement	7 900,00		7 900,00	7 900,00	7 900,00
281534	Réseaux d'électrification	2 545,00		2 545,00	2 545,00	2 545,00
281538	Autres réseaux	49 355,00		49 355,00	49 355,00	49 355,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	13 375,00		12 165,00	12 165,00	12 165,00
2815731	Matériel roulant	5 735,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	865,00		10 410,00	10 410,00	10 410,00
281578	Autre matériel technique	4 345,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	22 125,00		18 800,00	18 800,00	18 800,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 100,00		1 585,00	1 585,00	1 585,00
281828	Autres matériels de transport	30 075,00		37 870,00	37 870,00	37 870,00
281838	Autre matériel informatique	19 335,00		20 320,00	20 320,00	20 320,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		10 740,00	10 740,00	10 740,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 520,00		16 860,00	16 860,00	16 860,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		820,00	820,00	820,00
28188	Autres immo. corporelles	58 615,00		61 820,00	61 820,00	61 820,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 524 788,74		1 987 448,42	1 987 448,42	1 987 448,42

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 096 004,59	0,00	0,00	9 763 621,02	9 763 621,02	0,00	9 763 621,02	9 763 621,02
011	Charges à caractère général (3)	2 790 000,00	0,00	0,00	2 721 344,00	2 721 344,00	0,00	2 721 344,00	2 721 344,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 487 275,00	0,00		3 715 000,00	3 715 000,00		3 715 000,00	3 715 000,00
014	Atténuations de produits	51 336,00	0,00		62 336,00	62 336,00		62 336,00	62 336,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 212 925,35	0,00	0,00	1 262 035,60	1 262 035,60	0,00	1 262 035,60	1 262 035,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 541 536,35	0,00	0,00	7 760 715,60	7 760 715,60	0,00	7 760 715,60	7 760 715,60
66	Charges financières	15 600,00	0,00		6 775,00	6 775,00		6 775,00	6 775,00
67	Charges spécifiques (3)	5 700,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	8 379,50			4 682,00	4 682,00		4 682,00	4 682,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		29 679,50	0,00	0,00	15 457,00	15 457,00		15 457,00	15 457,00
Total des dépenses réelles		7 571 215,85	0,00	0,00	7 776 172,60	7 776 172,60	0,00	7 776 172,60	7 776 172,60
023	Virement à la section d'investissement	2 924 213,74			1 273 163,42	1 273 163,42		1 273 163,42	1 273 163,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	600 575,00			714 285,00	714 285,00		714 285,00	714 285,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 524 788,74			1 987 448,42	1 987 448,42		1 987 448,42	1 987 448,42

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									9 763 621,02

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 315 120,00	0,00	7 909 211,00	7 909 211,00	7 909 211,00
013	Atténuations de charges (2)	31 185,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	317 480,00	0,00	287 465,00	287 465,00	287 465,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	288 823,00	0,00	284 300,00	284 300,00	284 300,00
731	Fiscalité locale	3 699 668,00	0,00	3 737 816,00	3 737 816,00	3 737 816,00
74	Dotations et participations (2)	3 034 703,00	0,00	3 129 962,00	3 129 962,00	3 129 962,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	709 261,00	0,00	235 668,00	235 668,00	235 668,00
Total des recettes de gestion des services		8 081 120,00	0,00	7 707 211,00	7 707 211,00	7 707 211,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 081 120,00	0,00	7 707 211,00	7 707 211,00	7 707 211,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	234 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		234 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 854 410,02
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 763 621,02
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 096 004,59	0,00	0,00	9 763 621,02	9 763 621,02	0,00	9 763 621,02	9 763 621,02
011	Charges à caractère général (4)	2 790 000,00	0,00	0,00	2 721 344,00	2 721 344,00	0,00	2 721 344,00	2 721 344,00
60611	Eau et assainissement	27 245,00	0,00		20 655,00	20 655,00	0,00	20 655,00	20 655,00
60612	Energie - Electricité	375 050,00	0,00		356 400,00	356 400,00	0,00	356 400,00	356 400,00
60621	Combustibles	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60622	Carburants	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60623	Alimentation	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 750,00	0,00		13 950,00	13 950,00	0,00	13 950,00	13 950,00
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	14 900,00	0,00		15 100,00	15 100,00	0,00	15 100,00	15 100,00
6064	Fournitures administratives	8 900,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	16 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6068	Autres matières et fournitures	181 450,00	0,00		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
611	Contrats de prestations de services	68 270,00	0,00		36 630,00	36 630,00	0,00	36 630,00	36 630,00
61228	Autres	106 600,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6132	Locations immobilières	10 100,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
61351	Matériel roulant	5 400,00	0,00		22 200,00	22 200,00	0,00	22 200,00	22 200,00
61358	Autres	29 670,00	0,00		32 150,00	32 150,00	0,00	32 150,00	32 150,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	633 850,00	0,00		533 650,00	533 650,00	0,00	533 650,00	533 650,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	110 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
61524	Entretien bois et forêts	16 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 100,00	0,00		42 500,00	42 500,00	0,00	42 500,00	42 500,00
6156	Maintenance	152 400,00	0,00		160 875,00	160 875,00	0,00	160 875,00	160 875,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I						III = I + II
6161	Multirisques	91 900,00	0,00		79 450,00	79 450,00	0,00	79 450,00	79 450,00
6168	Autres primes d'assurance	18 000,00	0,00		20 220,00	20 220,00	0,00	20 220,00	20 220,00
617	Etudes et recherches	27 740,00	0,00		17 600,00	17 600,00	0,00	17 600,00	17 600,00
6182	Documentation générale et technique	4 270,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
6188	Autres frais divers	128 690,00	0,00		57 410,00	57 410,00	0,00	57 410,00	57 410,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 180,00	0,00		20 600,00	20 600,00	0,00	20 600,00	20 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	10 700,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	238 105,00	0,00		297 095,00	297 095,00	0,00	297 095,00	297 095,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 350,00	0,00		15 600,00	15 600,00	0,00	15 600,00	15 600,00
6237	Publications	6 800,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		13 460,00	13 460,00	0,00	13 460,00	13 460,00
6247	Transports collectifs	4 150,00	0,00		4 170,00	4 170,00	0,00	4 170,00	4 170,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 630,00	0,00		21 250,00	21 250,00	0,00	21 250,00	21 250,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 575,00	0,00		10 199,00	10 199,00	0,00	10 199,00	10 199,00
6282	Frais de gardiennage	8 850,00	0,00		6 050,00	6 050,00	0,00	6 050,00	6 050,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6284	Redevances pour services rendus	2 100,00	0,00		2 680,00	2 680,00	0,00	2 680,00	2 680,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	79 905,00	0,00		117 200,00	117 200,00	0,00	117 200,00	117 200,00
63512	Taxes foncières	26 270,00	0,00		22 250,00	22 250,00	0,00	22 250,00	22 250,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 487 275,00	0,00		3 715 000,00	3 715 000,00		3 715 000,00	3 715 000,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 150,00	0,00		10 695,00	10 695,00		10 695,00	10 695,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	53 045,00	0,00		55 895,00	55 895,00		55 895,00	55 895,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 586 190,00	0,00		1 674 330,00	1 674 330,00		1 674 330,00	1 674 330,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	22 780,00	0,00		24 005,00	24 005,00		24 005,00	24 005,00
64113	NBI	18 400,00	0,00		19 390,00	19 390,00		19 390,00	19 390,00
64118	Autres indemnités	404 160,00	0,00		475 860,00	475 860,00		475 860,00	475 860,00
64131	Rémunérations	321 100,00	0,00		338 350,00	338 350,00		338 350,00	338 350,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 100,00	0,00		2 215,00	2 215,00		2 215,00	2 215,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	55 295,00	0,00		58 265,00	58 265,00		58 265,00	58 265,00
64168	Autres emplois aidés	33 865,00	0,00		35 685,00	35 685,00		35 685,00	35 685,00
6417	Rémunérations des apprentis	2 895,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	371 085,00	0,00		391 010,00	391 010,00		391 010,00	391 010,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	506 960,00	0,00		534 180,00	534 180,00		534 180,00	534 180,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	16 570,00	0,00		17 460,00	17 460,00		17 460,00	17 460,00
6472	Prestations familiales directes	62 575,00	0,00		65 935,00	65 935,00		65 935,00	65 935,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 225,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 620,00	0,00		7 450,00	7 450,00		7 450,00	7 450,00
6478	Autres charges sociales diverses	260,00	0,00		275,00	275,00		275,00	275,00
014	Atténuations de produits	51 336,00	0,00		62 336,00	62 336,00		62 336,00	62 336,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	10 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
739221	FNGIR	31 336,00	0,00		31 336,00	31 336,00		31 336,00	31 336,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 212 925,35	0,00	0,00	1 262 035,60	1 262 035,60	0,00	1 262 035,60	1 262 035,60
65311	Indemnités de fonction	90 000,00	0,00		117 500,00	117 500,00	0,00	117 500,00	117 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 000,00	0,00		13 400,00	13 400,00	0,00	13 400,00	13 400,00
65315	Formation	6 660,00	0,00		9 010,00	9 010,00	0,00	9 010,00	9 010,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6553	Service d'incendie	236 725,00	0,00		239 081,00	239 081,00	0,00	239 081,00	239 081,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	39 400,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	39 500,00	0,00		45 100,00	45 100,00	0,00	45 100,00	45 100,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	423 280,35	0,00		476 974,60	476 974,60	0,00	476 974,60	476 974,60
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	344 140,00	0,00		302 750,00	302 750,00	0,00	302 750,00	302 750,00
65818	Autres	4 720,00	0,00		31 300,00	31 300,00	0,00	31 300,00	31 300,00
6583	Pénalités sur marchés	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		520,00	520,00	0,00	520,00	520,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 541 536,35	0,00	0,00	7 760 715,60	7 760 715,60	0,00	7 760 715,60	7 760 715,60
66	Charges financières	15 600,00	0,00		6 775,00	6 775,00		6 775,00	6 775,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661138	Remb. int. emprunt transf. Autres tiers	1 600,00	0,00		775,00	775,00		775,00	775,00
67	Charges spécifiques (4)	5 700,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 700,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	8 379,50			4 682,00	4 682,00		4 682,00	4 682,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 019,50			4 682,00	4 682,00		4 682,00	4 682,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 360,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		29 679,50	0,00	0,00	15 457,00	15 457,00		15 457,00	15 457,00
Total des dépenses réelles		7 571 215,85	0,00	0,00	7 776 172,60	7 776 172,60	0,00	7 776 172,60	7 776 172,60
023	Virement à la section d'investissement	2 924 213,74			1 273 163,42	1 273 163,42		1 273 163,42	1 273 163,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	600 575,00			714 285,00	714 285,00		714 285,00	714 285,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	600 575,00			714 285,00	714 285,00		714 285,00	714 285,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 524 788,74			1 987 448,42	1 987 448,42		1 987 448,42	1 987 448,42

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	1 357,56
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 357,56
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 315 120,00	0,00	7 909 211,00	7 909 211,00	7 909 211,00
013	Atténuations de charges (3)	31 185,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 700,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	317 480,00	0,00	287 465,00	287 465,00	287 465,00
7022	Coupes de bois	20 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7025	Taxes d'affouage	2 500,00	0,00	3 250,00	3 250,00	3 250,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	17 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70323	Red. occupation dom. public	16 700,00	0,00	18 900,00	18 900,00	18 900,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	11 850,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	190 100,00	0,00	193 200,00	193 200,00	193 200,00
706888	Autres	3 000,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	430,00	0,00	480,00	480,00	480,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	19 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	31 090,00	0,00	18 875,00	18 875,00	18 875,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	3 350,00	0,00	900,00	900,00	900,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 700,00	0,00	1 460,00	1 460,00	1 460,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	288 823,00	0,00	284 300,00	284 300,00	284 300,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	58 600,00	0,00	59 300,00	59 300,00	59 300,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	230 223,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
7358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 699 668,00	0,00	3 737 816,00	3 737 816,00	3 737 816,00
73111	Impôts directs locaux	3 364 195,00	0,00	3 397 716,00	3 397 716,00	3 397 716,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	145 423,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	16 250,00	0,00	17 100,00	17 100,00	17 100,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	70 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73141	Accise sur l'électricité	95 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
73154	Droits de place	8 800,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 034 703,00	0,00	3 129 962,00	3 129 962,00	3 129 962,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	810 400,00	0,00	814 803,00	814 803,00	814 803,00
741121	DSR des communes	832 500,00	0,00	758 725,00	758 725,00	758 725,00
741123	DSU des communes	422 300,00	0,00	420 066,00	420 066,00	420 066,00
741127	DNP des communes	60 500,00	0,00	77 196,00	77 196,00	77 196,00
742	Dot. aux élus locaux	160,00	0,00	160,00	160,00	160,00
744	FCTVA	18 400,00	0,00	43 900,00	43 900,00	43 900,00
74718	Autres participations Etat	48 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	7 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	12 400,00	0,00	12 400,00	12 400,00	12 400,00
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	181 169,00	0,00	362 338,00	362 338,00	362 338,00
747888	Autres	13 900,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	613 874,00	0,00	594 807,00	594 807,00	594 807,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0,00	0,00	19 067,00	19 067,00	19 067,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	709 261,00	0,00	235 668,00	235 668,00	235 668,00
752	Revenus des immeubles	192 135,00	0,00	197 830,00	197 830,00	197 830,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	517 126,00	0,00	37 838,00	37 838,00	37 838,00
Total des recettes de gestion des services		8 081 120,00	0,00	7 707 211,00	7 707 211,00	7 707 211,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 081 120,00	0,00	7 707 211,00	7 707 211,00	7 707 211,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	234 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	234 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		234 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 276 199,57									
1641 Emprunts en euros (total)					1 276 199,57									
MON508279EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2015	01/04/2016	01/04/2016	326 199,57	V		3,146	0,000		T	P	N	A-1
MON536568	LA BANQUE POSTALE	16/11/2020	08/12/2020	01/04/2021	950 000,00	V		0,460	0,000		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 276 199,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		779 695,27					93 772,43	5 715,74	0,00	1 403,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		779 695,27					93 772,43	5 715,74	0,00	1 403,66
MON508279EUR	N	0,00	A-1	123 470,93	3,00	V		0,000	31 103,22	2 805,11	0,00	728,41
MON536568	N	0,00	A-1	656 224,34	10,00	V		0,000	62 669,21	2 910,63	0,00	675,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		779 695,27					93 772,43	5 715,74	0,00	1 403,66

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	779 695,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €		04/11/2024
	Catégories de biens amortis		
L	Autres immobilisations corporelles	10	04/11/2024
L	Matériel de bureau et mobilier	5	04/11/2024
L	Matériel informatique	4	04/11/2024
L	Matériel de transport	5	04/11/2024
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	04/11/2024
L	Matériel et outillage techniques	10	04/11/2024
L	Matériel et outillage d incendie et de défense civile	10	04/11/2024
L	Installations de voirie et réseaux	20	04/11/2024
L	Bâtiments légers, abri	10	04/11/2024
L	Construction sur sol d autrui	0	04/11/2024
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	04/11/2024
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	04/11/2024
L	Plantations	15	04/11/2024
L	Autres immobilisations incorporelles	2	04/11/2024
L	Brevets, marques, procédés, droits et valeurs similaires	0	04/11/2024
L	Logiciels	3	04/11/2024
L	Subventions d'équipement versées pour des projets d'infrastructure d'intérêt national	40	04/11/2024
L	Subventions d'équipement versées pour des biens immobiliers ou des installations	30	04/11/2024
L	Subventions d'équipement versées pour des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	04/11/2024
L	Frais de recherche et développement	5	04/11/2024
L	Frais d études et frais insertion non suivis de réalisation	5	04/11/2024
L	Frais d études, d élaboration, de modifications et de révisions des documents d urbanisme	10	04/11/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	4 682,00		54 092,00	58 774,00	0,00	58 774,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	4 682,00		54 092,00	58 774,00	0,00	58 774,00
RISQUES ET CHARGES	4 682,00	13/05/2016	54 092,00	58 774,00	0,00	58 774,00
Dépréciations (3)	0,00		16 015,20	16 015,20	0,00	16 015,20
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		16 015,20	16 015,20	0,00	16 015,20
DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	11/04/2022	16 015,20	16 015,20	0,00	16 015,20
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	4 682,00		70 107,20	74 789,20	0,00	74 789,20
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	4 682,00		70 107,20	74 789,20	0,00	74 789,20

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					503 891,00	224 232,78										3 830,52	6 734,68	
OPH DE LA MEUSE	2020	P	Réhabilitation HLM rue Edmond Morelle Emprunteur : Office Public de l'Habitat de la Meuse (OPH)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 000,00	96 000,00	19,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		240,00	4 800,00	
OPH DE LA MEUSE	2023	C	Financement de la construction de 6 logements situés ZAC des Capucins à Commercy	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 891,00	128 232,78	37,00	A	F	0,000	F		0,000	A-1		3 590,52	1 934,68	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					250 000,00	50 552,20										185,93	33 660,23	
SEBL	2021	C	Travaux ZAC des Capucins Emprunteur : SEBL	CREDIT COOPERATIF	250 000,00	50 552,20	1,00	T	F	0,000	F		0,000	A-1		185,93	33 660,23	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					753 891,00	274 784,98										4 016,45	40 394,91	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	44 411,36
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	44 411,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 707 211,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,58

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					526 338,02	74 721,17	74 721,17	74 721,17	74 721,17	0,00	298 884,68
ECLAIRAGE PUBLIC	2024	RENT LIGHT	84	74 721,17	526 338,02	74 721,17	74 721,17	74 721,17	74 721,17	0,00	298 884,68
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				74 721,17	526 338,02	74 721,17	74 721,17	74 721,17	74 721,17	0,00	298 884,68

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		23,00	0,50	23,50	17,90	5,00	22,90
Adjoint administratif	C	4,00	0,50	4,50	3,50	1,00	4,50
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Attaché principal	A	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	2,80	2,00	4,80
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	4,33	35,33	32,53	2,60	35,13
Adjoint technique	C	16,00	1,81	17,81	17,21	0,60	17,81
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6,00	1,13	7,13	7,13	0,00	7,13
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	1,39	4,39	4,39	0,00	4,39
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00

FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	10,90	16,90	8,39	2,93	11,32
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,49	1,49	1,49	0,00	1,49
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	3,00	3,55	6,55	5,04	0,34	5,38
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1,00	6,00	7,00	0,00	2,59	2,59
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Apprenti		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
STAGIAIRE ECOLE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		65,00	15,73	80,73	61,82	12,53	74,35

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				51 974,00		
Adjoint administratif	C	ADM	366	4 105,67	327-5	CDD
Adjoint technique	C	TECH	376	2 633,35	327-5	CDD
Apprenti		OTR		2 422,50	A apprenti	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	CULT	424	1 556,98	332-10	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	421	996,38	327-5	CDI
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	508,86	327-5	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	384	1 780,46	332-10	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	421	1 599,50	327-5	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	406	4 484,56	327-5	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	941,24	327-5	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	1 341,26	327-5	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Attaché	A	ADM	485	5 689,68	327-5	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Attaché	A	ADM	518	7 538,48	327-5	CDD
Rédacteur	B	ADM	420	3 695,77	327-5	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Rédacteur	B	ADM	377	1 809,78	A détaché	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
STAGIAIRE ECOLE		OTR		1 260,00	A Stagiaire rémunéré	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Technicien	B	TECH	386	4 676,15	327-5	CDD
Technicien	B	TECH	386	4 933,38	327-5	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				16 114,13		
Adjoint administratif	C	ADM	366	2 057,04	327-5	CDD
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	ADM	435	4 301,49	332-24	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	ADM	408	4 485,65	332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	4 113,70	332-13	CDD
Mascotte vacation		OTR		75,00	A Vacataire	CDD
Mascotte vacation		OTR		712,50	A vacataire	CDD
Mascotte vacation		OTR		368,75	A vacation	CDD
TOTAL GENERAL				68 088,13		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de Commercy - Château Stanislas - 55200 COMMERCY (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
14/12/2020 - CONCESSION DU 01.01.2021 AU 31.12.2027 - DELIBERATION 20/161	SAUR		SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
14/12/2020 - Réhabilitation HLM rue Edmond Morelle Emprunteur : Office Public de l'Habitat de la Meuse (OPH)	OPH DE LA MEUSE		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	120 000,00
28/06/2021 - Travaux ZAC des Capucins Emprunteur : SEBL	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU BASSIN LORRAIN		CREDIT COOPERATIF	200 000,00
11/04/2023 - Financement de la construction de 6 logements situés ZAC des Capucins à Commercy	OPH DE LA MEUSE		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 945,50
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
CC COMMERCY VOID VAUCOULEURS	01/02/1997	FISCALITE ADDITIONNELLE ET FPZ	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIVU DES OUILLONS	01/05/1984	SANS FISCALITE PROPRE	45 100,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT			21550722200131		oui
EAU	EAU			21550722200115		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-739 689,36	-739 689,36
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 162 241,00	-1 162 241,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 901 930,36	-1 901 930,36

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 901 930,36	1 901 930,36
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 901 930,36	-1 901 930,36
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	297 000,00	297 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 367 448,42	2 367 448,42
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 070 448,42	2 070 448,42

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		297 000,00	297 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		95 000,00	95 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	95 000,00	95 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		202 000,00	202 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	202 000,00	202 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 367 448,42	III
Ressources propres externes de l'année (a)		380 000,00	380 000,00
10222	FCTVA	380 000,00	380 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 987 448,42	1 987 448,42
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	10 900,00	10 900,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	7 050,00	7 050,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	1 500,00	1 500,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	6 600,00	6 600,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	520,00	520,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	12 150,00	12 150,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	750,00	750,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	36 450,00	36 450,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	1 820,00	1 820,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	635,00	635,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	172 275,00	172 275,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	27 160,00	27 160,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	87 770,00	87 770,00
281352	<i>Bâtiments privés</i>	3 360,00	3 360,00
28138	<i>Autres constructions</i>	1 430,00	1 430,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	49 870,00	49 870,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	42 855,00	42 855,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	7 900,00	7 900,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	2 545,00	2 545,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	49 355,00	49 355,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	12 165,00	12 165,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	10 410,00	10 410,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	18 800,00	18 800,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 585,00	1 585,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	37 870,00	37 870,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	20 320,00	20 320,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	10 740,00	10 740,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	16 860,00	16 860,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28185	Matériel de téléphonie	820,00	820,00
28188	Autres immo. corporelles	61 820,00	61 820,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 273 163,42	1 273 163,42

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	7 825 130,00	0,80	51,01	0,00	3 991 599,00	0,80
TFPNB	83 800,00	0,80	43,86	0,00	36 755,00	0,80
CFE	1 440 472,00	0,80	14,43	0,00	207 860,00	0,80
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	161 983,00	0,80	18,64	0,00	30 194,00	0,80
TOTAL	9 911 391,00	0,80			4 340 968,00	0,80

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1)le Maire

A Commercy, le 09/03/2026

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Commercy, le 09/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ADOLPHE Céline, conseillère municipale	
AHADDAR Leila, conseillère municipale	
BARREY Patrick, 1er adjoint	
BOUROTTE Liliane, conseillère municipale	
CAHU Gérald, 3ème adjoint	
CARE Florent, 5ème adjoint	
DABIT Annette, conseillère municipale	
DELAMARCHE Carole, conseillère municipale	
GENART Angélique, 6ème adjointe	
GUCKERT Olivier, conseiller municipal	
GUILLERY Edmond, conseiller municipal	
JANNOT Jean-Benoît, conseiller municipal	
JONVILLE Martine, conseillère municipale	
KIEFER Sandrine, conseillère municipale déléguée	
LANDO Gérard, conseiller municipal	
LAURENT Claude, conseiller municipal délégué	
LEMOINE Olivier, conseiller municipal délégué	
LEROY Jessica, conseillère municipale	
LOMBARD Nelly, conseillère municipale	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MARCHAND Martine, 2ème adjointe	
MAUD'HEUX Bruno, conseiller municipal	
REYRE Benoit, conseiller municipal délégué	
RICHARD Suzel, conseillère municipale	
SACCHIERO Laetitia, conseillère municipale	
THIRIOT Elise, 4ème adjoint	
VAUTRIN Jean-Philippe, Maire	
ZEIMET Sylvie, conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 21
 VOTES :

Pour : 17
 Contre : 4
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2026

Présenté par (1)le Maire
 A Commercy, le 09/03/2026



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session *ordinaire*
 A Commercy, le 09/03/2026
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ADOLPHE Céline, conseillère municipale	
AHADDAR Leila, conseillère municipale	
BARREY Patrick, 1er adjoint	
BOUROTTE Liliane, conseillère municipale	
CAHU Gérard, 3ème adjoint	
CARE Florent, 5ème adjoint	
DABIT Annette, conseillère municipale	
DELAMARCHE Carole, conseillère municipale	
GENART Angélique, 6ème adjointe	
GUICKERT Olivier, conseiller municipal	
GUILLERY Edmond, conseiller municipal	
JANNOT Jean-Benoît, conseiller municipal	
JONVILLE Martine, conseillère municipale	
KIEFER Sandrine, conseillère municipale déléguée	
LANDO Gérard, conseiller municipal	
LAURENT Claude, conseiller municipal délégué	
LEMOINE Olivier, conseiller municipal délégué	
LEROY Jessica, conseillère municipale	
LOMBARD Nelly, conseillère municipale	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

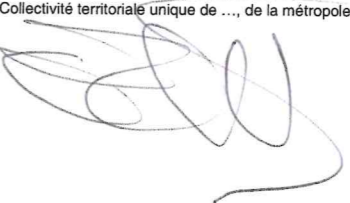
MARCHAND Martine, 2ème adjointe	
MAUD'HEUX Bruno, conseiller municipal	
REYRE Benoit, conseiller municipal délégué	
RICHARD Suzel, conseillère municipale	
SACCHIERO Laetitia, conseillère municipale	
THIRIOT Elise, 4ème adjoint	
VAUTRIN Jean-Philippe, Maire	
ZEIMET Sylvie, conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Ezzou. bin Akhad



Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2026

I - Le cadre général du budget

L'article L1612-35 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif. La présente note répond donc à cette obligation ; elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les grands principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, spécialité et sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 sera soumis au vote du conseil municipal le 9 mars 2026. Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget a été réalisé sur les bases du rapport sur les orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 9 février 2026.

L'exercice 2026 s'inscrit dans un contexte caractérisé par de fortes incertitudes. Les évolutions du cadre national, les tensions pesant sur les ressources des collectivités, les exigences de maîtrise de la dépense publique, ainsi que les enjeux liés au développement du territoire de Commercy imposent une gestion financière à la fois rigoureuse, responsable et tournée vers l'avenir.

Dans ce cadre, la ville de Commercy entend maintenir une trajectoire financière équilibrée, permettant de concilier la qualité du service public rendu, la maîtrise de l'endettement et la poursuite d'un effort d'investissement structurant. Les orientations budgétaires pour 2026 s'inscrivent ainsi dans la continuité des engagements antérieurs, tout en intégrant les adaptations nécessaires aux évolutions conjoncturelles et réglementaires.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires du personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II - La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la commune d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des services à la population (conservatoire de musique, bibliothèque, musée, etc.), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

1. Budgets annexes : Eau et Assainissement

1.1. Budget Eau

Chapitre	BP 2026
002 - Résultat d'exploitation reporté	253 529,55
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	9 700,00
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	213 950,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	477 179,55
011 - Charges a caractere général	130 400,00
012 - Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	258 709,55
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	71 570,00
65 - Charges diverses de gestion courante	1 000,00
66 - Charges financieres	500,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	477 179,55

1.2. Budget Assainissement

Chapitre	BP 2026
002 - Résultat d'exploitation reporté	487 425,66
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	30 330,00
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	180 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	697 755,66
011 - Charges a caractere général	183 100,00
012 - Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	263 829,04
042 - Opérat° ordre transfert entre sections	187 520,00
65 - Charges diverses de gestion courante	1 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	650 449,04

2. Budget principal

2.1. Les dépenses et recettes de la section

La section de fonctionnement s'équilibre à 9 763 621,02 € en 2026.

Il existe quatre principaux types de recettes :

1. Les impôts locaux ;
2. Le FPIC ;
3. Les dotations versées par l'Etat ;
4. Les recettes encaissées au titre des services à la population.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel représentent 38 % des dépenses totales de fonctionnement et 48 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement.

Un virement à la section d'investissement de 1,3 M€ est prévu pour financer les projets 2026.

Chapitre	BP 2026
002 Résultat d'exploitation reporté	1 854 410,02
013 Atténuation de charges	32 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	202 000,00
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, etc.	287 465,00
73 Impôts et taxes	284 300,00
731 Fiscalité directe	3 737 816,00
74 Dotations et participations	3 129 962,00
75 Autres produits de gestion courante	235 668,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 763 621,02
011 Charges à caractère général	2 721 344,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 715 000,00
014 Atténuation de produits	62 336,00
023 Virement à la section d'investissement	1 273 163,42
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	714 285,00
65 Autres charges de gestion courante	1 262 035,60
66 Charges financières	6 775,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00
68 Dotations aux provisions semi-budgétaires	4 682,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 763 621,02

2.2. Fiscalité

En 2026, le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases de fiscalité est de + 0,8 % (fixé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé).

Afin de limiter la pression fiscale, il a été décidé de continuer à geler les taux de fiscalité en 2026.

Taxe	Bases prévisionnelles 2026	Taux	Produit prévisionnel 2026 attendu (hors lissage)
Taxe foncière (bâti)	7 825 130	51,01 %	3 991 599
Taxe foncière (non bâti)	83 800	43,86 %	36 755
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	161 983	18,64 %	30 194
Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)	400 006	18,64 %	74 561
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	1 440 472	14,43 %	207 860
TOTAL	9 911 391	-	4 340 968
Effet coefficient correcteur			-943 252
TOTAL			3 397 716
Variation produit attendu N-1 (avec effet coefficient correcteur)			32 802

Pour mémoire, depuis 2021, le taux de foncier bâti du département (25,72 %) est transféré aux communes. Le taux de la commune et le taux du département sont donc cumulés. Il est précisé que la commune a contribué en 2025 au titre du coefficient correcteur à hauteur de 943 252 €. En effet, le montant de la TFPB du département transféré en compensation de la suppression de la taxe d'habitation étant supérieur au montant des ressources perdues, un coefficient correcteur a été mis en place afin de neutraliser l'écart. Son application a alors pour conséquence une minoration du produit fiscal attendu.

Produits attendus

	Réalisé 2025	BP 2026
IMPOTS ET TAXES	4 029 253,37	4 022 116,00
Impôts directs locaux	3 369 337,00	3 397 716,00
Compensation CVAE	230 223,00	225 000,00
Taxe sur les surfaces commerciales	143 334,00	140 000,00
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	17 183,00	17 100,00
Autres impôts locaux ou assimilés	3 989,00	0,00
FPIC	65 918,00	59 300,00
Droits de place	7 808,60	8 000,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	88 800,77	90 000,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	102 660,00	85 000,00

2.3. Dotation globale de fonctionnement (DGF)

Les dotations de l'Etat n'étant pas encore notifiées, il est prévu de reprendre les montants perçus en 2025 au budget 2026.

Pour information, la compensation CPS de 2025 (181 169 €) ayant été comptabilisée en 2026, la prévision est alors doublée au budget 2026 (362 338 €).

Dotation	Notification 2025	Pour mémoire, 2024	Variation 2024/2025
Dotations forfaitaires	814 803 €	813 174 €	1 629 €
Compensation CPS	181 169 €	181 169 €	0 €
Dotations de solidarité rurale	758 725 €	694 941 €	63 784 €
Dotations de solidarité urbaine	420 066 €	408 069 €	11 997 €
Dotations nationales de péréquation	77 196 €	67 300 €	9 896 €
Total DGF	2 251 959 €	2 164 653 €	87 306 €

III - La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : trois types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et le cas échéant, le ou les emprunts contracté(s).

1. Budgets annexes : Eau et Assainissement

1.1. Budget Eau

Chapitre	BP 2026	Dont RAR 2025
021 - Virement de la section d'exploitation	258 709,55	0,00
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	71 570,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	43 463,32	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	486 920,45	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	860 663,32	0,00
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	25 634,32	0,00
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	9 700,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 500,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	820 829,00	17 829,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	860 663,32	17 829,00

1.2. Budget Assainissement

Chapitre	BP 2026	Dont RAR 2025
001 - Solde exécution invest. reporté	266 925,96	0,00
021 - Virement de la section d'exploitation	263 829,04	0,00
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	187 520,00	0,00
13 - Subventions d'investissement	118 021,00	118 021,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	836 296,00	118 021,00
040 - Opérat° ordre transfert entre sections	30 330,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	450 821,00	240 821,00
21 - Immobilisations corporelles	355 145,00	85 145,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	836 296,00	325 966,00

2. Budget principal

2.1. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Chapitre	BP 2026	Dont RAR 2025
021 Virement de la section d'exploitation	1 273 163,42	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	714 285,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 281 930,36	0,00
13 Subventions d'investissement	1 881 440,00	1 881 440,00
16 Emprunts et dettes assimilées	2 139 001,58	0,00
23 Immobilisations en cours	41 350,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 331 170,36	1 881 440,00
001 Solde d'exécution reporté	739 689,36	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	202 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	97 000,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	600 163,00	327 163,00
204 Subventions d'équipement versées	60 400,00	10 150,00
21 Immobilisations corporelles	5 138 790,00	2 703 740,00
23 Immobilisations en cours	1 415 128,00	2 628,00
27 Autres immobilisations financières	78 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 331 170,36	3 043 681,00

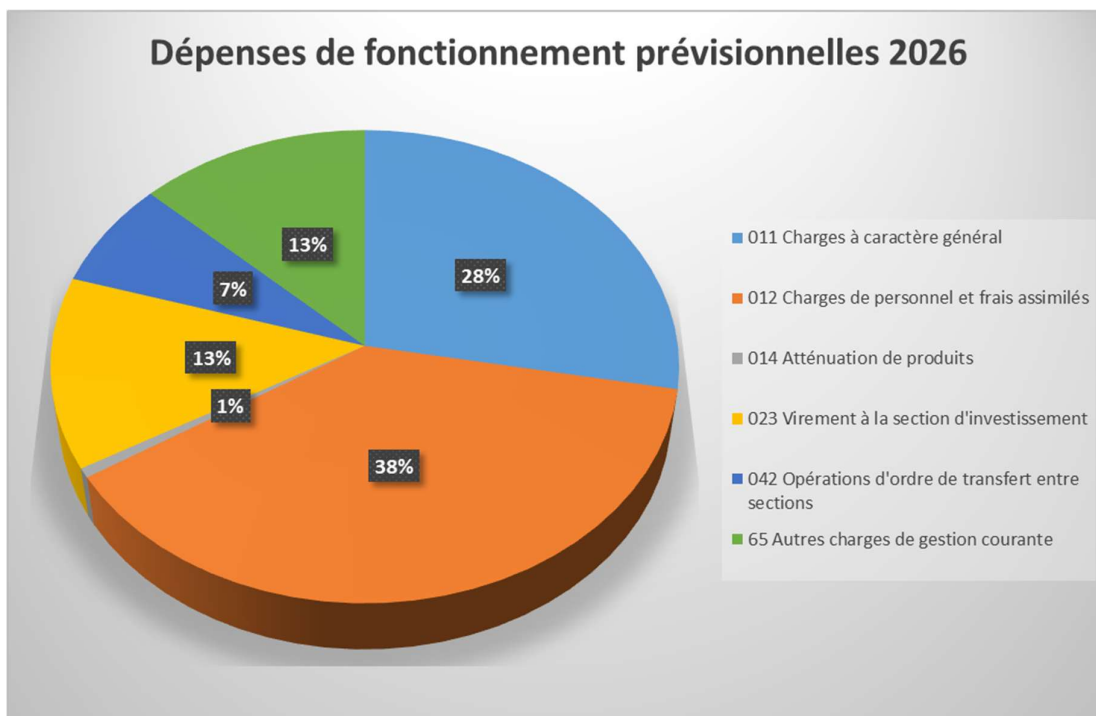
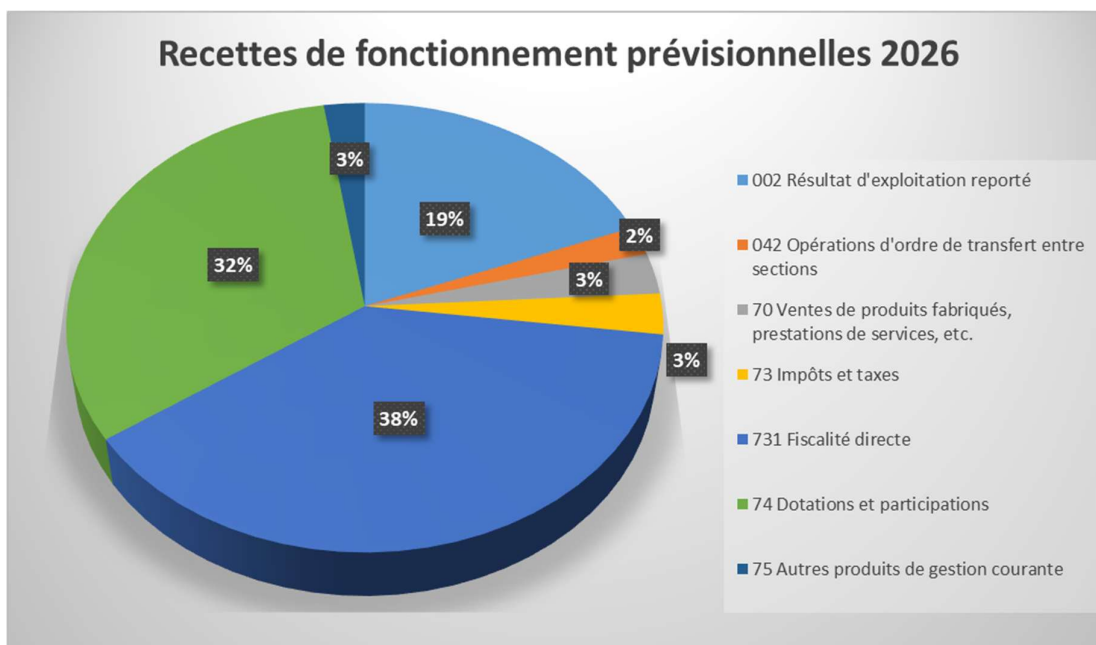
2.2. Les projets d'investissement de l'année 2026

N° opération	Libellé opération	DEPENSES		
		RAR 2025	OAC 2026	2026
133	Forêt	- €	- €	20 000,00 €
147	Vélodrome	2 214,00 €	- €	- €
154	Travaux cimetière	- €	- €	31 000,00 €
174	Aménagement entrée de ville	2 793,00 €	- €	- €
274	Parc automobile	39 000,00 €	35 000,00 €	40 000,00 €
308	Eclairage public	- €	- €	15 000,00 €
365	Matériel de sécurité	- €	- €	15 000,00 €
393	Matériel ergonomique CST	- €	- €	5 000,00 €
397	Equipement du musée	1 764,00 €	- €	- €
406	Parc informatique	16 528,00 €	- €	30 000,00 €
415	Aires de jeux	15 612,00 €	- €	20 000,00 €
428	Serveur et logiciels	- €	4 600,00 €	20 000,00 €
447	Matériel de signalisation routière	2 180,00 €	- €	10 000,00 €
452	Etudes	8 400,00 €	- €	169 000,00 €
464	Equipement du conservatoire	- €	- €	10 000,00 €
465	Téléphonie	- €	- €	3 000,00 €
495	Matériel et équipement élections	1 638,00 €	- €	2 000,00 €
523	Achat de mobilier urbain	- €	- €	10 000,00 €
539	Achat de mobilier et équipement de bureau	- €	- €	3 600,00 €
555	Epicerie sociale	- €	- €	60 000,00 €
575	Illuminations de Noël	70,00 €	- €	10 000,00 €
585	Amélioration énergétique des bâtiments	149 536,00 €	- €	- €
667	Matériel et équipement cinéma	984,00 €	1 000,00 €	- €
750	Matériel d'aménagement de voirie	18 967,00 €	- €	5 000,00 €
756	Matériel pôle entretien	- €	- €	6 000,00 €
776	Equipement police municipale	- €	1 500,00 €	650,00 €
806	Sécurité passive	3 898,00 €	- €	10 000,00 €
807	Accessibilité divers bâtiments	12 514,00 €	- €	- €
818	Réhabilitation Centre des Roises	2 628,00 €	- €	- €
832	Vidéoprotection	- €	- €	315 100,00 €
846	Matériel et équipement manifestations	- €	- €	36 000,00 €
862	Aménagement de la bibliothèque	262 642,00 €	- €	2 000,00 €
863	Aménagement du conservatoire de musique	201 317,00 €	15 000,00 €	22 100,00 €
867	Opération de restauration immobilière (ORI)	- €	- €	55 000,00 €
900	Stade Parmentier	40 555,00 €	- €	660 000,00 €
901	Structure des ponts	- €	- €	24 000,00 €
902	Aménagement de la rue de Lisle	274 986,00 €	- €	- €
903	Aménagement du centre-ville	1 474 414,00 €	52 500,00 €	1 400 000,00 €
905	Création d'un pump-track	23 818,00 €	- €	585 600,00 €
907	Matériel et outillage des services techniques	210,00 €	- €	61 000,00 €
908	Equipement de la Maison des Associations	- €	- €	2 500,00 €
910	Equipements sportifs	- €	- €	42 000,00 €
911	Aménagement du Centre Technique Municipal	51 120,00 €	- €	10 000,00 €
916	MECS Les Capucins	19 261,00 €	- €	- €
922	Travaux divers de voirie	22 632,00 €	- €	150 000,00 €
924	Budget participatif	- €	- €	7 250,00 €
925	Aire de camping-cars	280 543,00 €	- €	- €
926	Signalétique touristique	- €	- €	37 600,00 €
927	Parcs et jardins	400,00 €	- €	24 000,00 €
932	Acquisition de terrains	15 000,00 €	- €	- €
934	Achat d'une badgeuse	5 868,00 €	- €	- €
935	Aménagement de terrains	- €	- €	60 000,00 €
936	Aménagement des bâtiments	3 030,00 €	- €	8 500,00 €
939	Création parking Foch	79 009,00 €	- €	- €
941	Equipement des archives	- €	- €	1 050,00 €
942	Réfection de la cuisine du château	- €	- €	12 000,00 €
OPFI	Opération financière (acquisition Les Remises)	- €	- €	78 000,00 €
OPNI	Opération non individualisée	10 150,00 €	- €	50 250,00 €
TOTAL GENERAL		3 043 681,00 €	109 600,00 €	4 139 200,00 €

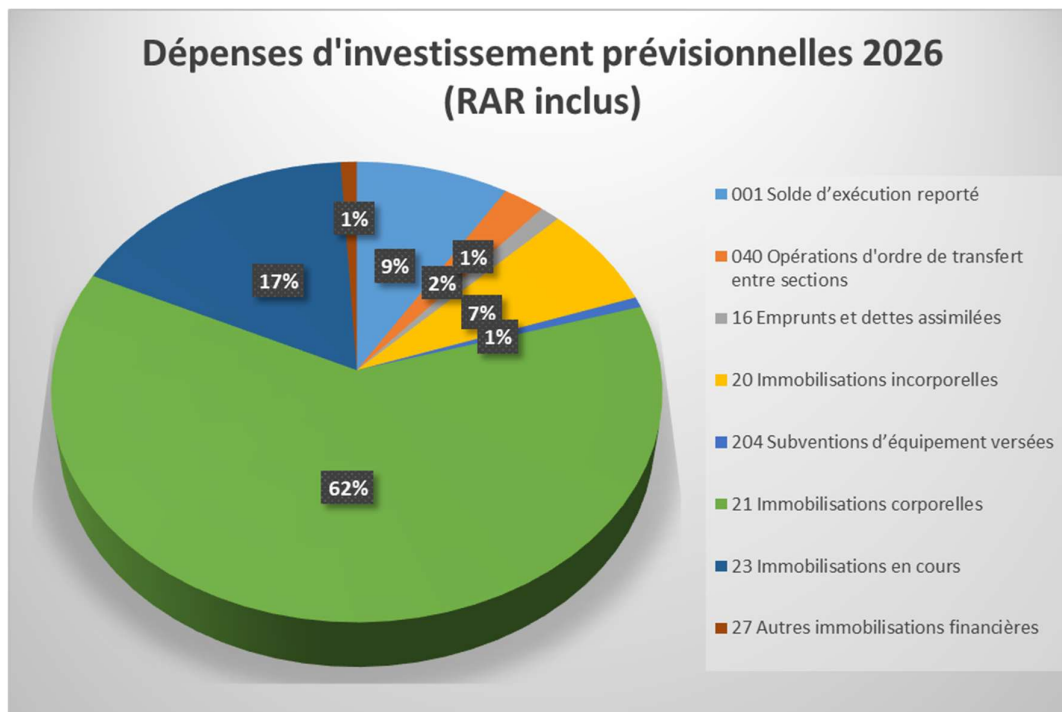
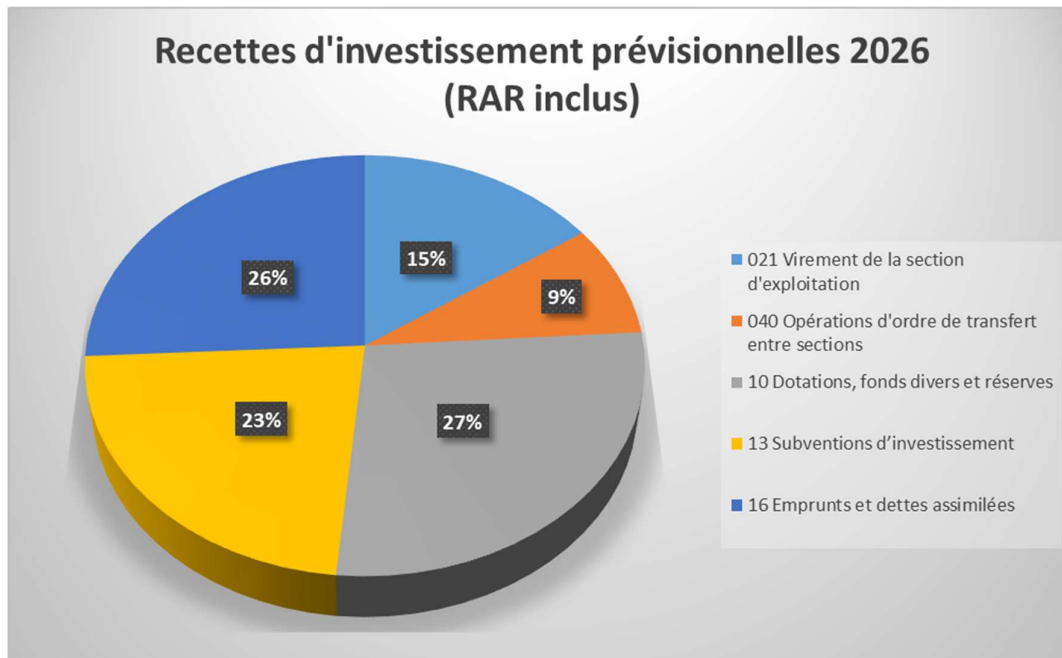
Total prévu au budget 2026 : 7,3 M€

IV - Les données synthétiques du budget principal

1. Section de fonctionnement



2. Section d'investissement



3. Etat de la dette

3.1. Budget principal

Année	Intérêts de la dette	Capital remboursé	Annuité	Encours de dette au 31/12
2025	9 952,07	197 944,41	207 896,48	771 677,42
2026	6 072,15	94 519,75	100 591,90	685 175,52
2027	5 133,44	95 481,52	100 614,96	589 694,00
2028	3 808,01	96 806,95	100 614,96	492 887,05
2029	2 448,28	89 407,91	91 856,19	403 479,14
2030	1 747,52	63 832,32	65 579,84	339 646,82
2031	1 453,38	64 126,46	65 579,84	275 520,36
2032	1 157,90	64 421,94	65 579,84	211 098,42
2033	861,04	64 718,80	65 579,84	146 379,62
2034	562,82	65 017,02	65 579,84	81 362,60
2035	263,22	65 316,62	65 579,84	16 045,98
2036	18,59	16 045,98	16 064,57	0,00

3.2. Budget Eau

Année	2026	2027	2028	2029
Emprunt contracté	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts de la dette	266,36	189,15	117,10	45,03
Capital remboursé	3 187,34	2 290,44	2 290,44	1 835,70
Annuité	3 453,70	2 479,59	2 407,54	1 880,73
Encours de dette	6 416,58	4 126,14	1 835,70	0,00

3.3. Budget Assainissement

La dette sur le budget annexe Assainissement s'est éteinte en 2024.

Op.Equip. (Code + Libellé)	Article	Crédits ouverts	Total réalisé	RAR clôture
Signe: Dépense				
Section: Investissement				
Chapitre: 20 - Immobilisations incorporelles				
147 Vélodrome	2031 - Frais d'études	9 105,00	6 420,60	2 214,00
174 Aménagement entrées de Ville	2031 - Frais d'études	20 921,00	18 132,49	2 793,00
428 Serveurs et logiciels	2051 - Concessions, droits similaires	22 000,00	24 433,90	
452 Etudes	2031 - Frais d'études	0,00	0,00	8 400,00
452 Etudes	2031 - Frais d'études	49 200,00	0,00	
555 Epicerie sociale	2031 - Frais d'études	20 000,00	0,00	
585 Amélioration énergétique des b	2031 - Frais d'études	31 920,00	0,00	
585 Amélioration énergétique des b	2031 - Frais d'études	1 590,00	0,00	954,00
807 Accessibilité divers bâtiments	2031 - Frais d'études	9 570,00	10 170,72	
832 Vidéoprotection	2031 - Frais d'études	0,00	0,00	
845 Berges du château	2031 - Frais d'études	0,00	0,00	
855 Piscine - Avenir du site	2031 - Frais d'études	1 800,00	1 800,00	
863 Aménagement du conservatoire d	2031 - Frais d'études	33 097,00	23 240,23	9 856,00
900 Stade Parmentier	2031 - Frais d'études	43 624,00	19 076,00	24 648,00
903 Aménagement du centre-ville	2031 - Frais d'études	441 366,00	255 232,84	254 080,00
903 Aménagement du centre-ville	2033 - Frais d'insertion	0,00	864,00	
905 Création d'un pumptrack	2031 - Frais d'études	23 818,00	3 457,56	23 818,00
925 Aire de camping-cars	2031 - Frais d'études	16 303,00	27 801,52	
926 Signalétique touristique	2031 - Frais d'études	29 556,00	43 242,00	
927 Parcs et jardins	2031 - Frais d'études	0,00	0,00	
927 Parcs et jardins	2031 - Frais d'études	716,00	316,00	400,00
929 Zone de la Canaire	2031 - Frais d'études	0,00	0,00	
937 Gestion des inondations	2031 - Frais d'études	40 000,00	0,00	
OPNI Opération non individualisée	2031 - Frais d'études	150 628,00	0,00	
Total Chapitre: 20 - Immobilisations		945 214,00	434 187,86	327 163,00
Chapitre: 204 - Subventions d'équipement versées				
OPNI Opération non individualisée	2041581 - Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	2 332,94	
OPNI Opération non individualisée	2041581 - Autres grpts-Biens mob., mat. et études	9 000,00	0,00	
OPNI Opération non individualisée	20421 - Privé : Bien mobilier, matériel	12 099,00	4 592,35	1 500,00
OPNI Opération non individualisée	20421 - Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	
OPNI Opération non individualisée	20422 - Privé : Bâtiments, installations	150 000,00	141 350,00	8 650,00
Total Chapitre: 204 - Subventions d'équipement		171 099,00	148 275,29	10 150,00
Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles				
133 Forêt	2117 - Bois et forêts	10 000,00	0,00	
147 Vélodrome	2128 - Autres agencements et aménagements	240 000,00	864,00	
147 Vélodrome	21351 - Bâtiments publics	9 600,00	17 038,80	
154 Travaux cimetièr	2116 - Cimetieres	25 000,00	0,00	
154 Travaux cimetièr	2116 - Cimetieres	1 740,00	1 740,00	
174 Aménagement entrées de Ville	2151 - Réseaux de voirie	243 103,00	297 926,38	
174 Aménagement entrées de Ville	2152 - Installations de voirie	20 000,00	0,00	
274 Parc automobile	21828 - Autres matériels de transport	38 200,00	0,00	39 000,00
308 Eclairage public	21538 - Autres réseaux	134 400,00	0,00	
310 Chemins ruraux	2128 - Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	
365 Matériel de sécurité	2188 - Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	
365 Matériel de sécurité	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	
393 Matériel ergonomique CST	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	5 600,00	3 988,97	
397 Equipement du musée	21838 - Autre matériel informatique	10 000,00	0,00	
397 Equipement du musée	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	1 764,00
406 Parc informatique	21838 - Autre matériel informatique	43 000,00	2 944,50	16 528,00
415 Aires de jeux	21351 - Bâtiments publics	15 612,00	0,00	15 612,00
447 Matériel de signalisation rout	2152 - Installations de voirie	10 000,00	6 392,03	2 180,00
464 Equipement du conservatoire	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 000,00	28 232,35	
465 Téléphonie	2185 - Matériel de téléphonie	0,00	860,79	
465 Téléphonie	2185 - Matériel de téléphonie	0,00	50,90	
465 Téléphonie	2185 - Matériel de téléphonie	0,00	798,84	
465 Téléphonie	2185 - Matériel de téléphonie	0,00	265,46	
465 Téléphonie	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	
495 Matériel et équipement électio	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 638,00	1 638,00
523 Achat de mobilier urbain	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	14 400,00	0,00	
523 Achat de mobilier urbain	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	549,26	

Op.Equip. (Code + Libellé)	Article	ouverts		
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00	746,05	
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	4 800,00	0,00	
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	153,05	
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	158,06	
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	3 300,00	0,00	
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	600,00	97,30	
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	500,00	467,78	
539 Achat de mobilier et équipemen	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	2 442,05	
539 Achat de mobilier et équipemen	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	1 362,61	
539 Achat de mobilier et équipemen	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	
555 Epicerie sociale	21321 - Immeubles de rapport	0,00	0,00	
558 Drapeaux	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	291,65	
558 Drapeaux	2188 - Autres immobilisations corporelles	500,00	0,00	
575 Illuminations de Noël	2188 - Autres immobilisations corporelles	9 600,00	11 531,52	70,00
585 Amélioration énergétique des b	21351 - Bâtiments publics	0,00	0,00	
585 Amélioration énergétique des b	21351 - Bâtiments publics	724 829,00	498 613,55	139 058,00
585 Amélioration énergétique des b	21351 - Bâtiments publics	92 654,00	84 480,46	9 524,00
667 Matériel et équipement cinéma	21838 - Autre matériel informatique	0,00	556,98	984,00
750 Acquisition de matériel d'amén	2152 - Installations de voirie	0,00	9 860,84	
750 Acquisition de matériel d'amén	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	73 289,00	66 601,56	18 967,00
756 Matériel pôle entretien	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 000,00	3 444,54	
756 Matériel pôle entretien	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	
756 Matériel pôle entretien	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	
771 Eaux pluviales	21538 - Autres réseaux	5 000,00	0,00	
776 Equipement police municipale	2188 - Autres immobilisations corporelles	9 100,00	9 345,60	
806 Sécurité passive	21351 - Bâtiments publics	0,00	0,00	1 738,00
806 Sécurité passive	21351 - Bâtiments publics	0,00	0,00	2 160,00
806 Sécurité passive	21351 - Bâtiments publics	10 000,00	0,00	
807 Accessibilité divers bâtiments	21351 - Bâtiments publics	214 062,00	196 150,75	12 514,00
832 Vidéoprotection	21838 - Autre matériel informatique	14 532,00	14 532,00	
846 Matériel et équipement manifes	2188 - Autres immobilisations corporelles	10 500,00	0,00	
846 Matériel et équipement manifes	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 350,00	3 336,00	
846 Matériel et équipement manifes	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	
846 Matériel et équipement manifes	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	996,00	
846 Matériel et équipement manifes	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	7 332,00	
862 Aménagement de la bibliothèque	21351 - Bâtiments publics	270 000,00	972,00	87 066,00
862 Aménagement de la bibliothèque	21838 - Autre matériel informatique	0,00	0,00	42 163,00
862 Aménagement de la bibliothèque	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	323,99	133 413,00
862 Aménagement de la bibliothèque	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	1 586,40	
863 Aménagement du conservatoire d	21351 - Bâtiments publics	212 428,00	37 638,50	191 461,00
867 Opération de Restauration Immo	21321 - Immeubles de rapport	40 000,00	0,00	
900 Stade Parmentier	21314 - Bâtiments culturels et sportifs	2 869,20	2 982,00	6 967,00
900 Stade Parmentier	21351 - Bâtiments publics	3 000,00	0,00	8 940,00
900 Stade Parmentier	2188 - Autres immobilisations corporelles	10 000,00	1 157,59	
901 Structure des ponts	21351 - Bâtiments publics	24 000,00	0,00	
902 Aménagement de la rue de Lisle	2151 - Réseaux de voirie	709 213,00	584 867,37	274 986,00
903 Aménagement du centre-ville	2111 - Terrains nus	138 400,00	229 768,31	164 120,00
903 Aménagement du centre-ville	21318 - Autres bâtiments publics	916 850,00	972,00	1 056 214,00
903 Aménagement du centre-ville	2151 - Réseaux de voirie	0,00	14 760,00	
905 Création d'un pumtrack	2128 - Autres agencements et aménagements	339 265,00	288 904,61	
907 Matériel et outillage des serv	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	30 771,00	30 297,55	
907 Matériel et outillage des serv	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	6 037,74	
907 Matériel et outillage des serv	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	3 998,01	210,00
907 Matériel et outillage des serv	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	164,90	
907 Matériel et outillage des serv	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	3 202,50	
907 Matériel et outillage des serv	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	
907 Matériel et outillage des serv	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	527,98	
907 Matériel et outillage des serv	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	576,59	
908 Equipement Maison des Associat	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	1 175,64	
910 Equipements sportifs	2188 - Autres immobilisations corporelles	6 000,00	6 000,00	
910 Equipements sportifs	2188 - Autres immobilisations corporelles	12 000,00	12 000,00	
910 Equipements sportifs	2188 - Autres immobilisations corporelles	9 000,00	8 832,00	
911 Aménagement du Centre Techniqu	2128 - Autres agencements et aménagements	62 400,00	0,00	51 120,00
911 Aménagement du Centre Techniqu	21351 - Bâtiments publics	0,00	0,00	
913 Restauration d'uvres d'art	21622 - Dépenses ultérieures immobilisées	8 508,00	8 500,80	
916 MECS Les Capucins	21352 - Bâtiments privés	19 300,00	0,00	19 261,00
919 Equipement halte fluviale	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 600,00	0,00	
922 Travaux divers de voirie	2151 - Réseaux de voirie	100 000,00	53 287,80	22 632,00

Op.Equip. (Code + Libellé)	Article	ouvert		
923 Matériel de communication	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	
924 Budget participatif	2128 - Autres agencements et aménagements	11 780,00	0,00	
924 Budget participatif	2188 - Autres immobilisations corporelles	28 220,00	8 972,93	
924 Budget participatif	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	9 796,03	
925 Aire de camping-cars	2128 - Autres agencements et aménagements	415 560,00	56 776,94	280 543,00
926 Signalétique touristique	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	
927 Parcs et jardins	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	
931 Aménagement urbains	2152 - Installations de voirie	0,00	1 845,37	
931 Aménagement urbains	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	3 612,92	
932 Acquisition de terrains	2113 - Terrains aménagés autres que voirie	30 000,00	0,00	15 000,00
933 Rénovation Igt J. Rostand	21352 - Bâtiments privés	30 000,00	31 130,64	
934 Achat d'une badgeuse	2188 - Autres immobilisations corporelles	13 000,00	0,00	5 868,00
935 Aménagement de terrains	2128 - Autres agencements et aménagements	5 400,00	0,00	
936 Aménagement de bâtiments	2128 - Autres agencements et aménagements	5 400,00	0,00	
936 Aménagement de bâtiments	21351 - Bâtiments publics	0,00	1 956,80	
936 Aménagement de bâtiments	21351 - Bâtiments publics	3 600,00	0,00	
936 Aménagement de bâtiments	21351 - Bâtiments publics	3 600,00	0,00	3 030,00
936 Aménagement de bâtiments	21352 - Bâtiments privés	42 000,00	0,00	
937 Gestion des inondations	2128 - Autres agencements et aménagements	75 000,00	0,00	
938 Aménagement terrains padel	2128 - Autres agencements et aménagements	0,00	32 432,02	
939 Création parking Foch	2151 - Réseaux de voirie	0,00	107 316,16	79 009,00
940 Achat d'électroménager	2188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	412,27	
OPNI Opération non individualisée	2188 - Autres immobilisations corporelles	165 240,70	0,00	
Total Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles		5 815 675,90	2 828 576,99	2 703 740,00
Chapitre: 23 - Immobilisations en cours				
585 Amélioration énergétique des b	238 - Avances commandes immo corporelles	100 000,00	25 758,56	
585 Amélioration énergétique des b	238 - Avances commandes immo corporelles	0,00	4 906,40	
818 Réhabilitation Centre des Rois	2313 - Constructions	0,00	0,00	2 628,00
903 Aménagement du centre-ville	238 - Avances commandes immo corporelles	0,00	23 034,54	
Total Chapitre: 23 - Immobilisations en cours		100 000,00	53 699,50	2 628,00
Total Section: Investissement		7 031 988,90	3 464 739,64	3 043 681,00
Total Signe: Dépense		7 031 988,90	3 464 739,64	3 043 681,00
Signe: Recette				
Section: Investissement				
Chapitre: 13 - Subventions d'investissement				
147 Vélodrome	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	1 960,00	0,00	
147 Vélodrome	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	1 960,00	
174 Aménagement entrées de Ville	1328 - Autres subventions d'équip. non transf.	270 907,00	0,00	270 907,00
397 Équipement du musée	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 530,00	3 530,00	
555 Epicerie sociale	1328 - Autres subventions d'équip. non transf.	37 322,00	0,00	37 323,00
585 Amélioration énergétique des b	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	16 030,00
807 Accessibilité divers bâtiments	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	151 553,00	0,00	151 553,00
807 Accessibilité divers bâtiments	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	
818 Réhabilitation Centre des Rois	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	400 849,00	400 849,00	
818 Réhabilitation Centre des Rois	13362 - Dotation de soutien à l'invest local	68 023,00	68 023,00	
822 Réfection terrasse Prieuré de	1311 - Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	25 641,00	25 641,71	
822 Réfection terrasse Prieuré de	1312 - Subv. transf. Régions	16 314,00	16 314,00	
822 Réfection terrasse Prieuré de	1313 - Subv. transf. Départements	8 911,00	8 911,00	
822 Réfection terrasse Prieuré de	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	241 526,00	205 937,52	35 589,00
854 Aménagement de la rue Porte au	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	72 735,00	72 735,00	
862 Aménagement de la bibliothèque	1311 - Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	168 305,00	
902 Aménagement de la rue de Lisle	1313 - Subv. transf. Départements	37 214,00	0,00	
902 Aménagement de la rue de Lisle	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	37 214,00	
903 Aménagement du centre-ville	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	525 821,00	0,00	525 821,00
903 Aménagement du centre-ville	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	314 391,00
905 Création d'un pumtrack	1312 - Subv. transf. Régions	0,00	0,00	122 234,00
905 Création d'un pumtrack	1313 - Subv. transf. Départements	100 000,00	0,00	100 000,00
905 Création d'un pumtrack	1318 - Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	25 000,00
905 Création d'un pumtrack	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	179 350,00	26 902,50	152 447,00
905 Création d'un pumtrack	1322 - Subv. non transf. Régions	122 230,00	0,00	
925 Aire de camping-cars	1318 - Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	80 570,00
925 Aire de camping-cars	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	32 334,00
926 Signalétique touristique	13361 - Dotation équip.territoires ruraux transf	17 241,00	0,00	17 241,00
Total Chapitre: 13 - Subventions		2 281 127,00	1 036 322,73	1 881 440,00
Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles				
585 Amélioration énergétique des b	21351 - Bâtiments publics	50 000,00	0,00	
807 Accessibilité divers bâtiments	21351 - Bâtiments publics	360,00	351,14	

EtatRAR2025_Ville

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 055-215501222-20260309-BP2026_VILLE-BF

Op.Equip. (Code + Libellé)	Article	Crédits	Total Réalis	Total Clôture
ouverts				
Total Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles		50 360,00	351,14	0,00
Chapitre: 23 - Immobilisations en cours				
585 Amélioration énergétique des b	238 - Avances commandes immo corporelles	0,00	25 758,56	
585 Amélioration énergétique des b	238 - Avances commandes immo corporelles	0,00	4 906,40	
Total Chapitre: 23 - Immobilisations en cours		0,00	30 664,96	0,00
Total Section: Investissement		2 331 487,00	1 067 338,83	1 881 440,00
Total Signe: Recette		2 331 487,00	1 067 338,83	1 881 440,00

Karine LEDUR
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Comptable
SGC de COMMERCY

Le 31/12/2025

Le Maire, JPh. VAUTRIN



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMERCY (55)

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BP2026_VILLE
Objet :	Budget primitif 2026 de la commune de Commercy
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-09 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	055-215501222-20260309-BP2026_VILLE-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 055-215501222-20260309-BP2026_VILLE-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : BP2026_Ville_Scelle.xml Nom métier : 99_BU-055-215501222-20260309-BP2026_VILLE-BF-1-1_1.xml	text/xml	481.7 Ko
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : NotePr__sentationSynth__tique_BP2026_Ville.pdf Nom métier : 71_AN-055-215501222-20260309-BP2026_VILLE-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	1.5 Mo
Annexe (Autres annexes budgétaires) Nom original : Etat_RAR2025_VilleSign__KL.pdf Nom métier : 71_AN-055-215501222-20260309-BP2026_VILLE-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	2.9 Mo
Document principal (Document budgétaire) Nom original : Signatures_BP2026_Ville.pdf Nom métier : 99_BU-055-215501222-20260309-BP2026_VILLE-BF-1-1_4.pdf	application/pdf	713 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 mars 2026 à 11h04min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 mars 2026 à 11h05min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 mars 2026 à 11h05min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 mars 2026 à 11h07min04s	Reçu par le MI le 2026-03-20